

Les équipiers d'évacuation

L'évacuation d'un bâtiment est un point clé en cas d'incendie. Elle consiste à mettre en sécurité les occupants d'une zone ou d'un bâtiment. Du personnel nommé et formé peut avoir un rôle essentiel pour une bonne organisation de l'évacuation.

Déroulement de la formation

Durée : 2 heures (0.5 jour)

Profils des stagiaires :

- Destiné à toute personne désignée au sein de l'établissement (ERP ou ERT)
- Responsable de sécurité
- Chargé d'évacuation
- Membre du CHSCT
- Les équipiers de sécurité incendie

Prérequis :

- Aucun

Nombre de participants : De 4 minimum à 12 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un incendie
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir
- Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation et les consignes d'évacuation

Contenu de la formation

- Les circonstances de l'évacuation :
 - Connaissance des consignes de sécurité de l'établissement
 - Risques spécifiques de l'établissement
 - Organisation de l'évacuation avec la répartition des rôles
 - Conduite à tenir en cas d'évacuation
 - Choix du point de rassemblement
 - Visite des cheminements d'évacuation ainsi qu'un repérage des différents moyens de secours dans l'établissement

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur incendie avec expérience professionnelle dans le domaine enseigné - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Alarme incendie, tête de sprinkleurs..
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Mises en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation sommative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Délivrance d'une attestation individuelle - Signature du registre de sécurité

Détails sur la certification : Formation non certificative

Durée de validité : Autant que nécessaire

Qualité : Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2022 : Néant